

Taïchi Chuan / Horaire / Licence et Cotisations

Self-Défense

La pratique du Taïchi Chuan s'effectue sous l'égide de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées

HORAIRE

Adultes / Séniors / Convalescents

- Lundi 10h00 - 11h30

LICENCE FFKDA (obligatoire) et COTISATIONS

LICENCE

Fédération	37 € pour l'année
Contribution Ligue	8 € pour l'année

COTISATIONS

Ados	1 pers.	105 € (ou 3x35 €)
Nés en 2001 et après	2 pers.	168 € (ou 3x56 €) - 20 %
	3 pers.	189 € (ou 3x63 €) - 40 %

Adultes	1 pers.	111 € (ou 3x37 €)
Nés avant 2001	2 pers.	177 € (ou 3x59 €) - 20 %
	3 pers.	201 € (ou 3x67 €) - 40 %

Etudiant (carte)	1 pers.	81 € (ou 3x27 €)
------------------	---------	------------------

REGLEMENT

LICENCE

- 1 chèque de 45 € (37 € + 8 €)
Encaissement immédiat : assurance

COTISATIONS (Règlement dû pour la saison)

Soit en 1 fois

- 1 chèque à l'inscription

Soit en 3 fois

- Encaissement au 1^{er} mois (mois N)
- Encaissement suivant au mois N + 1
- Encaissement suivant au mois N + 2